

BUREAUX : RUE NAIN, 1,

ROUBAIX-TOURCOING :

Trois mois 12 fr.

Six mois 23 fr.

Un an 44 fr.

L'abonnement continue, sauf avis contraire

JOURNAL DE ROUBAIX

QUOTIDIEN, POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

DIRECTEUR-GÉRANT : A. REBOUX

Le Nord de la France

Trois mois 14 fr.

Six mois 27 fr.

Un an 51 fr.

ANNONCES : 20 centimes la ligne

RÉCLAMES : 25 centimes

On traite à forfait.

On s'abonne et on reçoit les annonces : A ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Nain, 1; A TOURCOING, chez M. Vanaverbeck, imprimeur-libraire, Grande-Place; A LILLE, chez M. Béghin, libraire, rue Grande-Chaussée; A PARIS, chez MM. Havas, Laffite-Bulier et C^o place de la Bourse, 8; BRUXELLES, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

BOURSE DE PARIS

DU 1^{er} JUIN

Table with 2 columns: Price/Rate and Value. Includes entries like 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2.

(Voir à la troisième page les dépêches commerciales.)

ROUBAIX, 1^{er} JUIN 1872

ÉLECTION D'UN DÉPUTÉ à l'Assemblée nationale

CANDIDAT

du comité conservateur libéral M. BERGEROT Membre du Conseil général

BULLETIN QUOTIDIEN

Le ministère de l'intérieur a adressé aux préfets une circulaire concernant les processions de la Fête-Dieu.

A la suite des réclamations soulevées par la publication des rapports du conseil d'enquête, on a répandu le bruit qu'il serait demandé un supplément d'information sur certaines capitulations.

M. le ministre de la guerre a aussitôt ordonné que des mesures fussent prises d'accord avec l'autorité civile, pour mettre un terme aux menées des officiers d'état-major déguisés de M. de Molke.

La chambre des communes d'Angleterre a adopté, par 274 voix contre 216, le bill relatif au vote par scrutin secret.

Dans l'affaire de l'Alabama, aucune réponse définitive n'a été faite par l'Angleterre. Mais on croit que les chances pour la ratification du traité sont devenues précieuses.

Les journaux considèrent le traité comme ayant échoué; ils pensent que cela constitue seulement un retard dans le règlement de cette question et non pas une rupture sérieuse entre les deux pays.

Tandis que nous nous abstenons avec soin de toute allusion à la vie privée du candidat radical, nos adversaires, moins scrupuleux, n'hésitent à répandre contre l'honorable M. Bergerot les calomnies les plus indignes.

On nous signale, de l'arrondissement d'Avesnes, une odieuse manœuvre électorale. A beau mentir qui parle de loin... On répand le bruit, à cette extrémité du département, que M. Bergerot vit séparé de sa femme. Sur ce thème complètement faux, la calomnie va son train.

Quelle honte et quel signe d'une mauvaise cause, d'en être réduit à de pareils mensonges! Mensonge, nous le disons de nouveau,

prunt et pour s'occuper de l'organisation du conseil d'Etat.

Si, comme il est probable, le gouvernement français envoie un plénipotentiaire à Berlin pour traiter directement la question de l'évacuation anticipée du territoire, M. Pouyer-Quertier sera, croyons nous, chargé de cette mission.

Le maréchal Bazaine vient d'envoyer un ancien officier de ses amis à Metz, pour recueillir des signatures en sa faveur. Il veut ainsi contre balancer l'adresse que trois mille Messins ont envoyée au conseil de guerre.

M. le ministre de la guerre vient d'être informé que des espions prussiens parcouraient la Franche-Comté. D'après les renseignements transmis à M. de Cisse, l'objectif de ces espions serait la vallée de la Saône et la route de Lyon.

M. le ministre de la guerre a aussitôt ordonné que des mesures fussent prises d'accord avec l'autorité civile, pour mettre un terme aux menées des officiers d'état-major déguisés de M. de Molke.

Les journaux considèrent le traité comme ayant échoué; ils pensent que cela constitue seulement un retard dans le règlement de cette question et non pas une rupture sérieuse entre les deux pays.

On nous signale, de l'arrondissement d'Avesnes, une odieuse manœuvre électorale. A beau mentir qui parle de loin... On répand le bruit, à cette extrémité du département, que M. Bergerot vit séparé de sa femme.

Quelle honte et quel signe d'une mauvaise cause, d'en être réduit à de pareils mensonges!

Mensonge, nous le disons de nouveau,

mensonge, calomnie odieuse, digne des misérables qui l'ont inventé, et de leurs complices qui la colportent.

Les manœuvres électorales du Radicalisme.

Chose singulière! Les organes du véritable parti conservateur ont cent fois démontré avec la dernière évidence que, dans les luttes électorales, la plupart des affirmations de la presse radicale ne sont que d'insignes mensonges; eh bien tel est le prestige de ces inventions stupides qui flattent les passions des masses, qu'un grand nombre d'électeurs s'y laissent encore pitoyablement tromper.

On dit aux électeurs: Prenez garde, M. Bergerot possède un château, c'est un grand seigneur, c'est un homme de l'ancien régime, et voilà l'éternel refrain qui recommence, les privilèges et les abus de l'ancien régime, les droits de ci, les droits de là; enfin c'est à n'en plus finir.

Et les pauvres électeurs, surexcités par toutes ces belles phrases, mis hors d'eux-mêmes par ces indignations hypocrites contre le retour d'un état de choses devenu impossible, votent avec empressement pour M. Derégnaucourt qu'ils se représentent vivant péniblement dans un état voisin de la détresse.

Allons donc! Comment est-il possible de se laisser abuser à ce point?

M. Derégnaucourt, pour n'avoir pas de château, en est-il moins riche? Tout le monde sait, au contraire, qu'il est possesseur d'une très-belle fortune. Si donc il faut repousser M. Bergerot parce qu'il est riche, il faut également repousser M. Derégnaucourt pour la même raison. Ainsi le veut le plus élémentaire bon sens.

Les abus de l'ancien régime! le rétablissement des privilèges de la noblesse! Mais, ceux qui propagent ces ridicules et absurdes défiances, ne sont pas, ne peuvent pas être de bonne foi! Ils ne croient pas un mot de ce qu'ils disent; que leur importe que la chose soit vraie ou fautive, pourvu que le bon et crédule public se laisse prendre à leurs affiches; le tour accompli, ils se moquent de sa naïveté et de sa simplicité.

Voyons, sérieusement, a-t-il actuellement en France un seul homme qui rêve le rétablissement de privilèges nobiliaires quelconques? Mais non! mais non! Ce n'est pas après quatre-vingts ans que l'on songe à une pareille entreprise. La restauration n'y avait pas même pensé.

D'ailleurs, pourquoi insister plus longtemps sur ce sujet? Est-ce que nous n'avons pas la solennelle sentence de l'Assemblée elle-même? Est-ce que l'annulation de l'élection de M. Derégnaucourt ne signifie pas que les agissements de ses amis ont été des plus condamnables? C'est comme si nos représentants, s'adressant aux électeurs, leur avaient dit: « Cet homme n'a pu s'élever jusqu'à nous et siéger dans nos rangs qu'à l'aide du mensonge et de la calomnie; qu'il porte la peine de la mauvaise foi de ses détracteurs. Electeurs, vous êtes avertis que le

parti qui l'a soutenu est un parti qui ne recule devant aucun moyen, même le plus honteux, pour arriver au triomphe. »

Oui, électeurs, encore une fois, défiez-vous de tout ce qui sort des officines de la radicalité; c'est dans votre intérêt et dans celui de la France que nous le demandons. (Journal du Nord) E. DELBROUQ.

Nous lisons dans l'Echo de la Fronrière, de Valenciennes:

Tous les hommes d'ordre, tous les amis de la véritable liberté à quelque parti qu'ils appartiennent, se rallient à la candidature de M. Bergerot.

Les déclamations et les violences des journaux radicaux ne peuvent plus rien sur le bon sens des électeurs. Beaucoup d'entre eux ont été trompés le sept janvier par les promesses de M. Derégnaucourt; ils ne le seront plus. Tous les efforts de nos adversaires seront impuissants pour faire prendre le change à l'opinion publique sur la signification des deux candidatures en présence.

C'est en vain que les journaux de l'extrême gauche se révetent un moment du manteau conservateur; c'est en vain que M. Derégnaucourt écrit en grosses lettres dans sa profession de foi le nom de M. Thiers. On sait à quoi s'en tenir; on se rappelle l'attitude défilante et hostile de la presse radicale vis-à-vis du président de la République pendant qu'il soutenait, pour le salut de la France, la terrible lutte contre la commune; les électeurs se rappelleront aussi l'attitude de M. Derégnaucourt, pendant le temps qu'il a passé à l'Assemblée nationale. Ils se rappelleront que c'est avec la gauche radicale, avec les amis de M. Gambetta et non avec les amis de M. Thiers, qu'il a été siéger et qu'il a toujours voté.

Quant à M. Bergerot, les électeurs ont compris le langage loyal qu'il leur tient. Les calomnies et les absurdités que certains journaux se plaisent à inventer, sans y croire, ne feront pas de lui ce qu'il n'est pas. Il représente dans cette élection l'ordre et le progrès et la véritable conservation.

Celui qui s'engage solennellement à donner « son concours efficace aux efforts du gouvernement de M. Thiers pour favoriser la reprise du travail dans nos manufactures et dans nos campagnes, en raffermissant la tranquillité publique et en assurant l'ordre et la vraie liberté. » Celui-là n'est point un révolutionnaire, un ennemi du repos de son pays!

Dans une nombreuse réunion d'électeurs de l'arrondissement de Valenciennes, M. Bergerot a été entendu et interrogé. Voici ce qu'il a déclaré avec l'accent de l'honnête homme. Il est un homme d'ordre, mais en même temps un libéral. Il ne croit pas que l'état de choses actuel puisse être changé; il est donc décidé à soutenir loyalement le gouvernement de M. Thiers. Et s'il faut prévoir le terme que la Providence assignera à la vie du chef du gouvernement, à ce moment-là, M. Bergerot s'inclinera devant la volonté du pays ou de ses représentants. Il combattrait toujours de toutes ses forces le triomphe du parti aujourd'hui personnifié en M. Gambetta, et dont l'avènement nous amènerait d'inextricables embarras financiers et des malheurs plus grands peut-être que ceux où la politique de la guerre à outrance nous avait jetés.

Les idées que M. Bergerot a fait connaître à ses électeurs, ce sont les idées de la grande majorité des Français.

Conservons, maintenons l'ordre matériel et moral, rassurons tous les intérêts légitimes, ne pas laisser confisquer la volonté nationale, voilà ce que veut le pays. Le vote du

9 juin, nous n'en doutons pas, l'affirmera énergiquement.

On nous demande l'insertion de la lettre suivante qui vient d'être adressée à l'Emancipateur:

Monsieur le Directeur de l'Emancipateur, de Cambrai.

On vient de me communiquer un numéro d'un journal de Lille dans lequel je trouve un article emprunté à votre rédaction. Sans m'arrêter aux plaisanteries assez peu convenables que vous vous permettez et que vous suggère, dites-vous, une assertion de l'Libéral de Cambrai, je crois devoir redresser une imputation erronée qui se trouve dans un passage de votre article.

Voici ce que vous dites: « C'est comme dans la question d'indemnité à payer aux cultivateurs pour les bestiaux atteints par le typhus. Il est bien certain que M. Derégnaucourt, qui n'est pas rouge, a cru rendre service à l'agriculture en agissant comme il l'a fait. C'est pas sa faute, à lui, s'il ne connaît pas le premier mot des intérêts agricoles, et si ses bonnes intentions sont si pernicieuses et si préjudiciables aux campagnes. » « Nous sommes parfaitement convaincus qu'en proposant de faire supporter par les cultivateurs seuls le préjudice qui leur a été causé par le typhus, il voulait leur plus grand bien. »

(Emancipateur.) Permettez-moi, Monsieur, de reproduire ici textuellement un passage du procès-verbal de la séance du conseil général, du 5 avril 1872:

« M. Derégnaucourt est d'avis qu'il faudrait faire intervenir la commune dans le paiement de l'indemnité à payer aux propriétaires des animaux abattus. La caisse municipale se trouvant alors exposée à une perte, les municipalités seraient intéressées à assurer l'observation rigoureuse des règlements administratifs. » (Extrait des procès-verbaux des séances du conseil général du département du Nord. Page 102.)

Vous devez reconnaître votre erreur, Monsieur, en comparant ma position avec l'accusation que vous formulez contre moi de vouloir « faire supporter par les cultivateurs seuls le préjudice qui leur a été causé par le typhus. »

Ma proposition n'a pas été appuyée, il est vrai, mais je la crois morale. On ne l'a combattue, du reste, que par des raisons tirées de la pauvreté d'un grand nombre de communes.

J'ai demandé au conseil général que les communes intervinssent pour une part aussi minime que ce fut dans le règlement des indemnités, parce que, dans ma pensée, cette intervention devait assurer l'exécution des mesures prises pour l'extinction du fléau. Je n'ai jamais eu l'intention de demander qu'on laissât à la charge ni des communes, ni des cultivateurs, seuls, les pertes considérables causées par cette épidémie, triste suite de l'invasion de notre pays. Recevez, Monsieur, mes civilités. JULES DERÉGNAUCOURT. Roubaix, 30 mai 1872.

Le discours de Mgr Dupanloup

Après les remarquables discours de M. Jean Brunet, de M. Trochu, sur la question qui intéresse le plus le salut et la grandeur du pays, la loi sur l'armée, Mgr Dupanloup est monté à la tribune de l'Assemblée nationale, et y a fait entendre le plus beau langage qui y ait

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX DU 2 JUIN 1872

LA TERRE PROMISE

DEUXIEME PARTIE

LE DOIGT DE DIEU

CHAPITRE XXXII.

La Rencontre.

(Suite)

Mélancoliquement assise dans un fauteuil, accoudée sur un guéridon, une main pendante, l'autre soutenant sa tête fatiguée et pâle, la nouvelle Nina, au lever du rideau, demeurait un moment immobile, regardant fixement devant elle, de ce regard aveugle et morne particulier au délire. Puis elle se mit bientôt, sans sortir de son immobilité de sta-

ture, à soupirer plutôt qu'à chanter, d'une voix douce et lente, un air plaintif, coupé de silences. Tout à coup elle se dressa, passa sa main sur son front, poussa un cri, un long soupir épanouit ses lèvres, deux flammes jaillirent de ses yeux, et, s'élançant au milieu de la scène, les bras ouverts, comme pour serrer sur son cœur un amant longtemps pleuré, elle commença d'une voix fraîche, sonore, incisive, un grand air, chant d'amour et d'ivresse, expression brûlante de la joie qui gonflait son sein et rayonnait sur son visage.

Un frisson d'enthousiasme parcourut la salle entière. Comédienne aussi puissante qu'incomparable cantatrice, elle avait imprimé à sa mobile physionomie, un de ces changements d'expression dont les passions violentes seules ont le secret.

Elle avait cessé de chanter qu'on l'écoutait encore. L'émotion était à son comble. Trois salves d'applaudissements retentirent, un riche bouquet fut jeté d'une loge d'avant-scène, puis vingt autres tombèrent aux pieds de la diva; tout un déluge.

Nous renonçons à décrire les transports qu'elle excita, les hommages dont elle fut longuement enivrée chaque fois qu'elle reparut.

Le spectacle cependant venait de finir.

Au moment où André, Madeleine et Amaury sortaient de leurs loges, un homme les croisa.

C'était le duc de Rieux. Amaury tressaillit soudainement.

Madeline, à la vue de cet homme, s'arrêta, fixa sur lui deux yeux agrandis par l'étonnement et l'épouvante, puis elle se jeta convulsivement en arrière en poussant un cri étouffé.

A l'approche du duc, André comme Madeleine s'était arrêté; comme elle, il avait regardé au milieu des signes de la plus profonde terreur; il y avait tout à la fois sur son visage de la stupéfaction et de l'égarément.

L'émotion qui agitait André sembla, comme par un fluide magnétique, passer dans l'âme de M. de Rieux. Ses regards, où se liaient la plus vive surprise, s'attachèrent sur Morin avec une fixité étrange. Il croyait se souvenir d'avoir déjà vu ses traits, sans cependant pouvoir préciser ni l'époque ni le lieu.

André, immobile et la bouche entr'ouverte, le regardait toujours.

Madeline s'était élançée vers l'escalier.

— Qu'as-tu donc, mon père? dit Amaury frappé de la pâleur de Morin, de l'émotion du duc, et des regards que tous deux échangeaient.

André ne répondit pas, il saisit de sa main gauche, au bras, son fils qui était à sa droite, tout en continuant d'examiner M. de Rieux. Puis, tout à coup, il recula, et s'écria d'une voix étonnée et toujours en couvrant des yeux le duc: — Maxime!

— André! dit M. de Rieux, qui venait de se rappeler.

— Viens! viens! poursuivit André en entraînant le jeune avocat.

Madeline avait disparu.

CHAPITRE XXXIII.

Une complication.

Amaury, encore sous le coup de la rencontre du duc de Rieux et d'André Morin, des regards qu'ils avaient échangés, de la disparition subite de Madeleine et du départ plein d'effroi de son père, regagna le quai de Voltaire, agité par mille impressions diverses. De retour chez lui, sa tête peu à peu se calma. Après avoir interrogé ses souvenirs, placés l'un à côté de l'autre, pour en former un tout complet, les étrangers événements de cette soirée, cherché sans pouvoir le résoudre, le sens caché de cette énigme, il rejoignit son père.

M. Morin était assis le bras droit accoudé sur son fauteuil et le front dans sa main; il était très-pâle. Madeleine se tenait debout à quelques pas de lui, les yeux fixes et mornes.

Amaury s'approcha d'André, lui prit doucement la main gauche qui pendait le long de son fauteuil, et le vieillard, comme s'il eût été frappé d'une insensibilité complète, ne fit aucun mouvement. Son fils le regarda pendant quelques instants en silence, puis d'une voix où se peignaient son inquiétude et sa tendresse:

— Qu'as-tu, mon père? lui demanda-t-il.

Madeline, réveillée par le son de cette voix bien connue, leva les yeux sans changer de position.

André regarda Amaury et ne répondit pas.

— Qu'as-tu, mon père? lui demanda de nouveau le jeune homme.

André sembla ne pas comprendre. Madeleine était toujours debout à la même place.

— Au nom du ciel, qu'avez-vous tous deux? s'écria Amaury d'un accent plein d'épouvante.

André, comme s'il venait d'achever un rêve pénible, passa la main sur son front.

Madeline ne sortit point de son immobilité.

— Tu ne m'entends donc pas, mon père? dit Amaury en entourant de ses bras le cou du vieillard.

André, cette fois, le comprit, et cependant il garda le silence.

En proie à l'agitation la plus violente, le jeune avocat s'élança vers sa mère,

La suite au prochain numéro.

(1) Ce roman a été publié pour la première fois dans le journal l'Union de 1848.